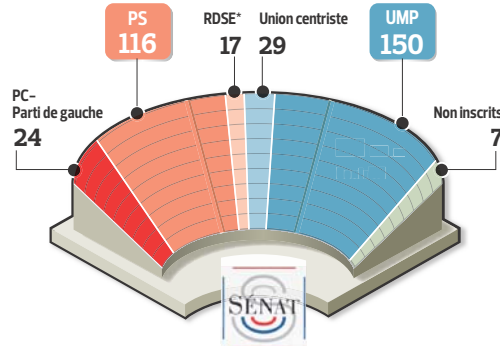


2011 : le Sénat peut-il passer à gauche ?

Les scrutins locaux et le changement sociologique du corps électoral accréditent l'hypothèse d'un bouleversement.

Ordadie de la France profonde, le renouvellement par moitié du Sénat en septembre 2011 sera analysé, quoi qu'il advienne, comme un test politique majeur à six mois de l'élection présidentielle. Outre le rôle de la Haute Assemblée dans le processus législatif, son président dispose de prérogatives majeures telles que l'intérim du chef de l'État, la désignation de membres du Conseil constitutionnel, du Conseil supérieur de la magistrature, et de personnalités qualifiées des autorités de régulation des marchés, de l'audiovisuel, etc. Hier considéré comme utopique, le basculement - historique - à gauche de la majorité sénatoriale entre dans le champ plausible des hypothèses. Les succès de la gauche dans les élections locales, les évolutions sociologiques du corps électoral sénatorial, la réforme territoriale qui trouble nombre d'élus locaux, leurs inquiétudes sur les ressources fiscales des collectivités territoriales, la morosité économique et sociale alimentent et fortifient aujourd'hui les doutes politiques. Toutefois, la spécificité du corps électoral sénatorial composé notamment de délégués de petites communes et territoires ruraux traditionnellement plus à droite et moins politisés, la dimension très personnalisée d'un scrutin dépassant les clivages partisanes hypothéquent lourdement les calculs électoraux. Enfin le second tour, celui de la séquence, subtil syncrétisme des équilibres internes, peut aussi réserver des surprises. ■

JOSELLE ABONNEAU



* RDSE (Rassemblement démocratique et social européen)

Les groupes politiques au Sénat

Dans un an, la moitié des sièges du Sénat sera renouvelée. Cent soixante-dix sièges seront à pourvoir dans trente-huit départements métropolitains, un territoire et cinq départements d'outre-mer et pour une partie des Français établis hors de France. Comme d'habitude, ces futurs sénateurs seront élus au suffrage indirect par un corps de grands électeurs constitués par les députés, les conseillers régionaux, les conseillers généraux et les délégués municipaux. Le poids de ces derniers est écrasant puisqu'ils représentent 95 % du corps électoral sénatorial.

Dans la série de départements qui vont connaître des élections sénatoriales en septembre 2011, 55 % des 14 446 communes concernées ont moins de 500 habitants, 25 % entre 500 et 1 499, 10 % entre 1 500 et 3 499, 6 % entre 3 500 et 8 999, 3 % entre 9 000 et 29 999 et seulement 1 % 30 000 habitants et plus. L'influence des délégués des petites communes est donc importante même si il y a une progressivité du nombre de délégués des conseils municipaux en fonction de la taille de la commune. Mais cette progressivité n'est pas parfaite : une commune de 10 000 habitants a 33 délégués alors qu'une commune de 100 habitants en a un. Ainsi un délégué municipal représente 100 habitants dans une petite commune de 100 habitants alors qu'il en représente 303 dans une commune de 10 000 habitants.

Nouveaux profils

Le poids électoral des populations des petites communes est plus important que celui des grandes communes. Or, dans ce monde des petites communes, les étiquettes politiques sont plus floues et incertaines. La pénétration des partis nationaux y est beaucoup moins profonde et les étiquettes politiques des maires et des conseillers municipaux échappent souvent aux étiquetages politiques nationaux. Cette partie du corps électoral sénatorial constitue une relative inconnue et peut réserver des surprises. Cependant, depuis 2007, la lente et régulière poussée de la gauche dans toutes les élections locales (municipales et cantonales de 2008, régionales de 2010) a entraîné une évolution du centre de gravité politique des grands électeurs vers la gauche. Celle-ci a déjà été sensible lors du dernier renouvellement sénatorial de septembre 2008 où la gauche avait gagné 21 sièges.

Actuellement, le rapport de forces politique au Sénat est le suivant : sur les 343 sénateurs, 24 appartiennent au groupe communiste, républicain, citoyen et des sénateurs du Parti de gauche, 116 au groupe socialiste, 17 au groupe du Rassemblement démocratique et social européen (RDSE), 29 au groupe de l'Union centriste, 150 au groupe de l'UMP et 7 sont non inscrits. En septembre 2011, le nombre de sénateurs passera à 348 et la moitié des sièges sera renouvelée. La majorité absolue sera donc fixée à 175 sénateurs. Aujourd'hui, la gauche peut compter sur 24 membres du groupe communiste, 116 du groupe socialiste et 13 des 17 sénateurs du groupe RDSE, soit 153 sénateurs. Il lui faudrait



PAR PASCAL PERRINEAU
DIRECTEUR DU CEVIPOF

« L'archétype du maire rural, qui était jusqu'ici l'agriculteur de centre droit et de tradition démocrate-chrétienne, évolue au bénéfice du retraité de la fonction publique, davantage à gauche »

donc théoriquement gagner 22 sièges en 2011 pour s'emparer de la présidence du Sénat. Si elle renouvelait en amplifiant sa performance de 2008, cet objectif, difficile à atteindre, pourrait devenir réalité.

Depuis une dizaine d'années, la droite a perdu beaucoup de terrain au plan local. Entre 1998 et 2010, elle a vu lui échapper 50 villes de plus de 30 000 habitants, 32 départements et 18 régions. Ces succès électoraux répétés ont entraîné une montée en puissance des élus locaux de gauche. Ceux-ci sont nettement majoritaires dans les conseils généraux et régionaux et ont beaucoup renforcé leur emprise dans les conseils municipaux. C'est ce nouveau corps électoral sénatorial qui s'exprimera dans un an. Indépendamment de l'évolution du centre de gravité politique, cet électoral a connu des changements dans son profil sociodémographique.

Les élus locaux qui sont au cœur de l'électorat sénatorial ont connu une relative « professionnalisation » (mandat à plein-temps, statut d'élu local, permanence de parti) et un renforcement croissant du poids de la fonction publique qui sont autant de processus qui favorisent plutôt la gauche que la droite. Enfin, dans nombre de départements ruraux, apparaissent des profils relativement atypiques par rapport à la « norme » de l'élu local agriculteur exploitant. Du fait de la désertification et du déclin de la population agricole, ce sont souvent de nouveaux résidents d'origine urbaine et plus orientés vers la gauche qui deviennent conseillers municipaux dans les petites communes. Une étude sur le profil des maires, menée par la Direction générale des collectivités locales après les



Le Sénat sera renouvelé par moitié en septembre 2011.
VIALERON/LE FIGARO

élections municipales de 2008, montre que le nouveau maire type est un jeune retraité souvent issu de la fonction publique, ayant travaillé en ville mais s'étant installé à la campagne, en zone périurbaine.

Les retraités sont de loin la catégorie la plus nombreuse (32,33 %) alors que la part des agriculteurs, qui représentaient encore le tiers des maires en 1983, est tombée à 15,61 %. L'archétype du maire rural, qui était jusqu'ici l'agriculteur de centre droit et de tradition démocrate-chrétienne, évolue au bénéfice du retraité de la fonction publique, davantage à gauche et doté éventuellement d'un passé de militant syndical.

Cette population d'élus locaux a été dans la période récente déstabilisée par la réforme territoriale. L'empilement des structures de pouvoir local, l'intrication de leurs compétences et la maigreur des financements croisés appelaient une réforme. Le 8 juillet dernier, celle-ci a été adoptée en seconde lecture par le Sénat, mais le débat n'a pas été facile et a révélé nombre d'inquiétudes particulièrement sur le mode de scrutin des futurs conseillers territoriaux, la question des compétences et celle du découpage. Cette réforme n'est, pour l'instant, pas bien reçue dans l'opinion : en novembre 2009, seules 23 % des personnes interrogées par la Sofres pensaient que la réforme était « une bonne chose », 34 % « une mauvaise chose », 16 % « ni l'une ni l'autre », 27 % étant sans opinion. Il se peut que les frustrations soulevées par cette réforme handicapent ceux qui en ont été porteurs. Déjà, dans le passé, des réformes vigoureuses menées sur le terrain local s'étaient retournées contre leurs auteurs. En septembre 1971, la majorité de l'époque avait souffert lors des élections sénatoriales de la loi sur les fusions et regroupements de communes, dite « loi Marcellin », qui avait été adoptée en juillet de la même année.

La refonte de la fiscalité locale engendrée par la suppression de la taxe professionnelle et son remplacement, dans la loi de finances de 2010, par la contribution économique territoriale, suscite des inquiétudes jusqu'au cœur de la majorité. C'est donc une population d'élus locaux traversée par des interrogations qui va s'exprimer en septembre 2011. Il faudra que toutes ces réformes soient expliquées, défendues avec une ligne directrice forte pour que l'interrogation cède la place au soutien.

Le poids des « divers droite »

D'autant plus que la conjoncture économique, sociale et politique est morose. Dans un sondage réalisé en juillet 2010 par la Sofres pour *La Croix*, l'opinion reste très préoccupée par les questions d'emploi et de chômage (74 %) ainsi que par le dossier des financements de retraite (58 %) qui est à l'agenda des réformes de la rentrée. Dans le baromètre politique *Figaro Magazine-Sofres* de juillet 2010, seules 26 % des personnes interrogées « font confiance à Nicolas Sarkozy pour résoudre les problèmes qui se posent en France actuellement », 35 % faisant confiance à François Fillon. Cette période de « basses eaux » en termes de popularité de l'exécutif ne simplifiera pas la tâche des candidats de la majorité. Cependant, rien n'est joué

d'avance et d'ici à septembre 2011 certains indicateurs peuvent se redresser.

L'importance du poids des élus des petites communes et des zones rurales dont le centre de gravité est plus à droite est importante dans le corps électoral sénatorial. Si l'on considère l'ensemble des maires des départements qui connaîtront une élection sénatoriale en 2011, 55 % d'entre eux sont à droite, 30 % à gauche, 1 % au centre et 14 % relèvent de tendances difficilement classables à gauche ou à droite. C'est cette population ou le poids des « divers droite » est très fort (48 %) qui jouera un rôle décisif dans le destin politique du Sénat.

Un groupe charnière

Toute élection est avant tout l'élection d'un homme ou d'une femme quelle que soit son étiquette politique. Mais cette dimension personnelle est encore plus forte dans l'élection sénatoriale. Le monde des électeurs sénatoriaux est un « petit monde » : selon les départements, il oscille de quelques centaines à quelques milliers d'électeurs qui souvent connaissent des candidats directement issus du cénacle restreint des élus locaux.

La personnalisation, l'interconnaissance peuvent perturber les clivages politiques. La droite est souvent plus à l'aise sur ce terrain qu'une gauche plus sensible aux engagements collectifs et aux étiquettes politiques.

Cette dimension personnelle qui déplace les lignes de partage politique est sensible jusqu'au cœur du Sénat où les équilibres politiques ne sont pas totalement stables.

Le groupe du Rassemblement démocratique et social européen, qui comprend 17 membres, héritier du plus vieux groupe du Sénat (la Gauche démocratique créée en 1892), comprend certes une majorité de sénateurs de l'opposition (particulièrement les radicaux de gauche) mais comme l'écrit son président, Yvon Collin, « ce groupe ne se reconnaît pas dans le caractère artificiel et souvent machiné du clivage gauche/droite ». En cas de rapport de forces serré entre la majorité et l'opposition, la stratégie et le vote de nombreux sénateurs de ce groupe charnière (ou encore de celui de l'Union centriste) pourront s'avérer décisifs.

Enfin, personne n'ignore, même à gauche, que l'élection sénatoriale n'est jamais gagnée au soir des élections sénatoriales et qu'il y a le « deuxième tour » décisif qu'est l'élection du président du Sénat. Même si la gauche gagne, il y a des chances qu'elle ne gagne pas nettement, alors la donne sera très ouverte lors de l'élection du président de la Haute Assemblée. Le président sortant Gérard Larcher a une surface politique large qui peut dépasser les limites de son propre camp. Un groupe charnière comme le RDSE pourrait également avoir un candidat au perchoir. Déjà, en octobre 2008, Jean-Pierre Bel, président du groupe socialiste, n'avait pas bénéficié du soutien de tous les sénateurs de gauche.

L'élection sénatoriale n'est donc pas tout à fait une élection comme les autres. Les tactiques subtiles, l'indépendance et l'esprit de consensus qui sont souvent des qualités sénatoriales ont marqué de leur sceau l'élection sénatoriale elle-même. ■

PERTES DE LA DROITE ENTRE 1998 ET 2010

50 villes de plus de 30 000 habitants

32 départements

18 régions

GAIN DE LA GAUCHE AU RENOUVELLEMENT SENATORIAL DE 2008

21 sièges